

N/REF : 28/08/2025 9H31 C:024888 I:35556
V/REF : 1733849
V/Email reçu le Jeudi 28/08/2025 a 9H31

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : MARRONNIERS
3,5,7,9 CHEMIN DES MARRONNIERS
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 02 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 CHEMIN DES MARRONNIERS GRENOBLE
MME FOZ 06 95 10 55 24
5EME ETAGE DE LA MONTEE 7

MOTIF : INTERVENIR POUR PROBLEME DE REFOULEMENT DANS SON LOGEMENT
LE PLOMBIER N A RIEN PU FAIRE
SUREMENT UN BOUCHON DANS LA COLONNE
VOIR SI BESOIN D UN CURAGE , NOUS TRANSMETTRE VOS PRECONISATIONS

Donneur d'ordre : Mme A VOLATIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/08/2025 A 10H00
DEBOUCHAGE EVACUATION CUISINE SALLE DE BAIN DEPUIS EVACUATION LAVABO
CONTROLE ECOULEMENT OK

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 28/08/25 a 14H50 Mme A VOLATIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
TOTAL H.T.				180,44
T.V.A. a 10,00%				18,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>198,48</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN